ATELIER

MASTER CLASS 2022

07 mars 2022

Centre Assas - Amphi. 1 (92 rue d'Assas 75006 Paris)

L’association du Collège et de l’École de droit de l'université Panthéon-Assas présente sa Master Class 2022

Trois élèves de l'Ecole, Lucas CLOAREC (2e année), Victor SIMON et Sarah VIVAT (1re année), plaideront en appel d’une ordonnance de référé réelle et récente. Ils seront opposés à un avocat à la Cour, Me Annabelle DIVOY et à leur professeur, M. Pierre-Yves GAUTIER.

La Cour sera présidée par Mme Delphine CHAUCHIS, président de chambre du Tribunal judiciaire de Paris, assistée de Mes Edouard FORTUNET et Géraldine FROMAGE, deux avocats *Alumni* de l’Université Paris-Panthéon-Assas.

L’affaire porte sur l’usage par voie de presse de photographies intimes d’une célèbre actrice, piratées sur son téléphone mobile. À l’issue de l’audience, la Cour délibérera sur le siège avec le public.

Venez nombreux !